

# Refondation de l'Education Prioritaire

## Objectifs :

- Ne pas fonder un système éducatif à part
- Tendre vers un système éducatif qui prend en compte les contextes sociaux différenciés avec une **même hauteur d'exigence**.
- Réduire les effets des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire.

*Circulaire 2014-077 du 4 juin 2014*

# Contexte en Seine-Saint-Denis

- 28% de la population a moins de 20 ans (25% en France)
- 19% de la population regroupe 100 nationalités (6,3% en France)
- 50% des foyers sont non imposables (36% en Ile de France)
- A Aubervilliers la population est jeune : 41,6 % des habitants ont moins de trente ans et 27 % moins de vingt ans.

# Constats :

- La mixité sociale est en recul ;
- Le taux d'élèves en retard à l'entrée en 6<sup>ème</sup> est 2 fois supérieur en Education prioritaire ;
- La France est le pays de l'OCDE où le milieu social influe le plus sur le niveau scolaire.



## L'IMPACT DES INÉGALITÉS SOCIALES

L'indispensable réforme de l'éducation prioritaire



### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Un enfant d'ouvrier et d'employé a 2 fois moins** de chances qu'**un enfant de cadre** d'obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur.

Obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur :

**62 %** des enfants de cadre

**31 %** des enfants d'ouvrier et d'employé



### BACCALAURÉAT

**Un enfant d'ouvrier et d'employé a 2 fois moins** de chances qu'**un enfant de cadre** d'obtenir un baccalauréat général.

Obtention du baccalauréat général :

**77 %** des enfants de cadre

**35 %** des enfants d'ouvrier et d'employé

# Un ancrage dans le temps...

- ❑ 1981 : création des ZP (zones prioritaires) puis des ZEP (zones d'éducation prioritaires)
- ❑ 1989 : 9 ZEP dans le département
  - La taille des ZEP (plus elles sont petites, plus elles réussissent)
  - Le recentrage sur les apprentissages
  - L'implication du second degré dans la continuité des apprentissages
  - Une culture de l'évaluation
  - Un partenariat réinvesti dans les apprentissages au sein de la classe
  - La scolarisation des deux ans
  - Un pilotage efficace

□ 1998 : création des REP : notion de réseau prégnante.

□ 2005 : distinction des RAR (réseau d'ambition réussite) et RRS (réseau de réussite scolaire) pour

- Apporter une aide renforcée, continue et personnalisée aux élèves rencontrant les plus grandes difficultés.
- Donner une plus grande ambition à tous les élèves des collèges concernés.

□ 2014 : 1081 réseaux avec une allocation de moyens progressive qui tient compte des critères sociaux.

731 REP et 350 REP Renforcés



# La refondation de l'éducation prioritaire

- **23 juillet 2013** : le directeur général de l'enseignement scolaire présente le rapport de diagnostic à l'assemblée nationale.
- **Octobre 2013** : dans chaque réseau d'éducation prioritaire, une demi-journée de concertation afin d'échanger sur le diagnostic et de réfléchir aux modalités de mise en œuvre des leviers identifiés dans le rapport.
- **Janvier 2014** : le ministre de l'Éducation nationale et le ministre déléguée chargée de la réussite éducative, présentent de nouvelles orientations pour l'éducation prioritaire qui
  - est avant tout pédagogique ;
  - soutient le travail en équipe, la réflexion et la formation au sein des réseaux ;
  - s'appuie sur une nouvelle carte prenant en compte les contextes économiques et sociaux actuels.
- **14 mesures-clés définies autour de trois axes** :
  - l'accompagnement des élèves dans leurs apprentissages et la construction de leur parcours scolaire ;
  - la formation et la stabilité des équipes éducatives ;
  - le développement d'un cadre propice aux apprentissages.

# Rentrée 2015 : généralisation des mesures.

## **La refondation de l'éducation prioritaire est avant tout pédagogique.**

Les réussites observées montrent que c'est dans le quotidien des pratiques pédagogiques et éducatives que se joue principalement la réussite scolaire des élèves issus des milieux populaires.

La refondation soutient fortement le travail en équipe, la réflexion et la formation organisées au sein des réseaux.

Une approche inscrite dans la continuité des parcours est essentielle. C'est l'esprit du **référentiel de l'éducation prioritaire** qui offre aux personnels des repères solides, fiables et organisés, issus de l'expertise des personnels, de l'analyse de l'inspection générale et des travaux de recherche. Les projets des réseaux doivent se fonder sur ce référentiel qui est à la disposition de tous.



# Le référentiel de l'Education Prioritaire

- Un ensemble de 14 mesures-clés qui bénéficient prioritairement aux écoles et établissements accueillant les élèves les plus défavorisés
- La refondation s'appuie sur un ensemble de 14 mesures-clés définies autour de trois axes :
  - des élèves accompagnés dans leurs apprentissages et dans la construction de leur parcours scolaire
  - des équipes éducatives formées, stables et soutenues
  - un cadre propice aux apprentissages

# LA NOUVELLE ÉDUCATION PRIORITAIRE

## Dans les écoles

**Travail en équipe des enseignants** (pondération des temps d'enseignement en REP+) et formations sur site

**Des équipes pédagogiques stables** mieux formées et accompagnées

« Plus de maîtres que de classes » dans chaque école

Décharges horaires pour les directeurs d'école

5 000 contrats aidés auprès des directeurs d'école

Une classe par réseau pour scolariser les enfants de moins de 3 ans

Du personnel infirmier et social en plus

**référentiel**

**PROJET DE RÉSEAU**

Le référentiel pour partager les meilleures pratiques et un projet de réseau

**Liaison école-collège**  
Un élève accompagné dans ses apprentissages



Un accompagnement continu jusqu'à 16h30 pour les élèves de 6<sup>e</sup> (en REP+)

**Une école ouverte aux parents**

## et au collège

**Formations sur site**

**Travail en équipe des enseignants** (pondération des temps d'enseignement en REP+), coordinateurs (de cycle, de niveau, de discipline...)

Poursuite d'études préparée par le parcours d'orientation

Des internats de proximité

Dispositif D'col en sixième

Du personnel infirmier et social en plus

500 assistants de prévention et de sécurité pour améliorer le climat scolaire

# Aubervilliers ... 3 REP+ et 2 REP

COLLEGE REP+ ROSA LUXEMBURG	COLLEGE REP+ JEAN MOULIN	COLLEGE REP+ HENRI WALLON	COLLEGE REP DIDEROT	COLLEGE REP GABRIEL PERI
Ecoles Maternelles Elémentaires	Ecoles Maternelles Elémentaires	Ecoles Maternelles Elémentaires	Ecoles Maternelles Elémentaires	Ecoles Maternelles Elémentaires
Stendhal	A. Sylvestre	T. Amrouche	JJ Rousseau	St Just
M. Bloch	J. Prévert	F. Dolto	W. Maathai	P. Brossolette
M. Yousafzai	G. Philipe	P. Bert		J. Perrin
H. de Balzac	F. Fromond	L. Michel		A. Davis
V. Hugo	F. Gémier	C. Delbo		Robespierre
A. Mathiez	Condorcet	J. Vallès		Babeuf
E. Quinet	J. Macé	E. Varlin		Joliot Curie
		J. Jaurès		P. Langevin
		J. Guesde		

# 1 collège + des écoles = un réseau...

...qui fonctionne autour d'un projet

...un projet, donc ...

...Etape 1 : un diagnostic pour identifier les leviers de réussite et les obstacles ...

Qui diagnostique ?

Les acteurs du réseau.

Les pilotes  
Principal  
IEN

Les écoles  
maternelles  
et élémentaires

Le collège  
Tous les  
personnels

Comment ?

Consultation des équipes d'écoles et du collège.

Pourquoi ?

Accompagner les élèves dans leurs apprentissages  
et dans la construction de leur parcours scolaire  
Stabiliser, former et soutenir les équipes éducatives  
Instaurer un cadre propice aux apprentissages

...Etape 2 : des axes de travail pour 2015-2019 et des instances...



# Des instances en corrélation.



## Le conseil d'école

Le directeur de l'école  
L'ensemble des maîtres affectés à l'école,  
Un élu municipal  
Les représentants élus des parents d'élèves  
Le délégué départemental de l'éducation

## Les conseils de cycles

Le directeur  
Les maîtres de l'école y compris remplaçants  
Les membres du RASED  
Et des personnes invitées selon leurs missions ou expertises.

## Le comité de pilotage

### Instance partenariale :

Le principal - L'IEN – L'IA-IPR  
Les directeurs d'école  
Le coordonnateur  
Le principal-adjoint  
Le CPE  
Et les partenaires :  
représentants du maire, du préfet, du conseil général...

## Le conseil école-collège

### Instance pédagogique :

Le principal et L'IEN  
Une représentation égale des enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré.

## Le conseil d'administration

Le principal, des représentants : de l'administration, des élus des personnels, des représentants élus des parents d'élèves, des représentants élus des élèves, 3 ou 4 représentants des élus locaux.

## Le conseil pédagogique

Le principal ;  
Au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement ;  
Au moins un professeur par champ disciplinaire ;  
Un conseiller principal d'éducation .



# Le projet de réseau

Le projet, conformément aux orientations nationales et académiques, vise à **améliorer les résultats et parcours des élèves, à réduire les écarts de réussite avec le hors éducation prioritaire.**

En s'appuyant sur un diagnostic initial, il structure la vie du réseau en :

- définissant les contenus pédagogiques et éducatifs (axes de travail prioritaires pour l'ensemble des écoles et du collège, modalités de mise en œuvre de ces axes, partenariats) ;
- organisant les temps de travail en équipe (composition des instances, détermination des temps consacrés au travail collectif et de leurs finalités) ;
- identifiant les besoins d'accompagnement et de formation ;
- précisant les modalités d'évaluation et d'auto-évaluation.

Il est mis en œuvre pour une durée de 4 ans et pourra faire l'objet d'ajustements annuels.

# Etapes de l'élaboration du projet

1. L'identification du réseau : données nominatives et chiffrée;
2. Le pilotage du réseau : ses membres ;
3. Le diagnostic qualitatif et quantitatif ;
4. Dans les 6 axes de priorité, décliner un plan d'action pour chaque sous-priorité (le public concerné, les modalités de mise en œuvre, les moyens mobilisés, les partenaires éventuels, les possibilités de valorisation ainsi que les indicateurs d'évaluation retenus) ;
5. La présentation des dispositifs spécifiques à l'éducation prioritaire (Scolarisation des moins de trois ans à l'école ; Plus de maitres que de classes ; Accompagnement continu des élèves de 6ème ; ...) ;
6. La projection de la formation et de l'accompagnement des équipes (Objectifs, publics, modalités organisationnelles, pondération) ;
7. L'évaluation : conception d'outils pour s'auto-évaluer comparativement dans le temps et faire évoluer le réseau.